

## LES COLLECTIONS FRANÇAISES DE LA BIBLIOTHÈQUE DU CONGRÈS A WASHINGTON

Je considère comme un honneur la demande qui m'a été faite de donner une description des ressources du fonds français de la Bibliothèque du Congrès. J'espère que ce résumé du rapport que j'ai rédigé à l'intention de la Section des spécialistes de l'Europe de l'American Library Association sera le début d'un dialogue fructueux avec les bibliothécaires français responsables de collections spécialisées.

J'ai été amenée à commencer cette enquête parce que je consultais, pour des travaux personnels, les collections d'ouvrages français de la Bibliothèque du Congrès. A mesure que j'avais dans mon travail, tous ceux de mes collègues qui avaient utilisé ces mêmes ouvrages m'ont aidée de leurs conseils. Enfin, tout récemment, grâce à l'intérêt et aux encouragements de David Kraus, directeur par intérim de la section européenne, mon enquête s'est transformée en projet officiel, placé sous les auspices de la Bibliothèque du Congrès. Dès le début, j'ai envisagé de rédiger un guide du lecteur. Peu à peu, la présentation s'est modifiée de façon que ce guide serve aussi bien l'étudiant débutant que le spécialiste. En effet, ces deux catégories de lecteurs se rencontrent devant les fichiers et les relations qui s'établissent entre eux et avec les livres font de la bibliothèque un foyer riche en possibilités. Pour que ces possibilités soient pleinement exploitées, il est indispensable de bien connaître les fonds. Autant que possible, je crois que les descriptions doivent indiquer dans quelle mesure les ressources des collections générales et spéciales offrent un reflet fidèle de l'état des disciplines correspondantes en France. J'ai d'abord essayé, en me plaçant dans une perspective d'étude du domaine français, d'identifier des sujets susceptibles de constituer des domaines de recherche indépendants ou complémentaires. J'ai essayé de décrire les relations entre les groupes de sujets et d'indiquer la place qu'ils occupaient dans la bibliothèque, de façon à indiquer les possibilités de recherche qui existaient du côté de la collection générale ou des collections spécialisées.

Tout au long de ce travail, je me suis efforcée d'abord d'identifier et de décrire les meilleurs instruments de recherche concernant les collections, ensuite de découvrir les pièges cachés dans les instruments bibliographiques.

En plus de la collection générale, voici les huit divisions de la Bibliothèque que j'ai explorées : Archives et Chants folkloriques ; Cartes et Plans ; Droit ; Manuscrits ; Films ; Enregistrements sonores et radiophoniques ; Musique ; Estampes et Photographies ; Livres rares et précieux. Chacune de ces collections contenait d'importants éléments français. On en aura une idée par ces quelques échantillons : une centaine de cylindres de cire enregistrés par Joseph Carrière dans les années 1920 et reproduits sur bande magnétique (ce sont sans doute les premiers enregistrements de chants folkloriques réalisés en Louisiane et dans le Missouri). Le fonds des manuscrits du Département de la Musique est particulièrement riche, il contient, entre autres, pour la période moderne : le *Poème pour violon et orchestre*, op. 25 de Chausson ; les *Nocturnes* de Debussy (partition condensée, 22 feuillets) ; l'ensemble des œuvres de Léo Delibes, y compris *Lakmé* ; Le *Nocturne* Op. 43, n° 2 de Fauré ; *Jésus de Nazareth* de Gounod et les *Chansons madécasses* de Ravel. Le Département de la Musique possède aussi une collection de 10 000 chansons populaires françaises.

Quant au fonds français des Cartes et Plans, il contient approximativement 119 100 cartes, manuscrites et imprimées, cartes marines et atlas. Pour ce qui est du fonds juridique français, on y trouve 60 *Consilia* des XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, comportant des procès concernant la France ou des Français, dix manuscrits médiévaux, notamment une *Coutume de Normandie* du XV<sup>e</sup> siècle, sept cents *coutumes* imprimées représentant les lois féodales et les usages en cours dans 400 circonscriptions diverses, cinquante incunables et cinq cents livres rares. On trouve au Département des Manuscrits 437 000 reproductions de documents provenant de la Bibliothèque Nationale et des Archives Nationales. Ces copies ont été exécutées dans le cadre du Programme de reproductions de documents à l'étranger de la Bibliothèque du Congrès ; le but en est de rassembler surtout des guides d'archives et des documents maritimes et coloniaux.

Le Département des Films, Enregistrements sonores et radiophoniques possède une collection d'émissions de la radio allemande où figurent les discours du maréchal Pétain et du chef du gouvernement, Pierre Laval, transmis de Vichy. Il possède aussi les discours radiodiffusés du général de Gaulle, prononcés à Londres, Brazzaville, Alger, Marseille et Paris. Le Département possède en outre 848 programmes d'émissions réalisées par l'Office d'information américain de la guerre en France, de l'émission spéciale pour la France de « La voix de l'Amérique » du 14 novembre 1942 qui programmait le général Eisenhower et Jimmy Doolittle, au programme « Here is America », accompagné de commentaires de Julien Green.

Parmi les deux cents films des débuts du cinéma français, on découvre des pellicules réalisées par Lumière, Méliès, Pathé, Gaumont, Cinéma Eclair et Cinéma Lux.

Le Département des Estampes et Photographies s'enorgueillit d'une collection de plus de dix millions de pièces classées par sujet et par format. On y trouve des plans d'architecture, des caricatures — politiques ou autres — des gravures, des lithographies, des photographies (tirages et négatifs), des affiches, des aquarelles. Il y a un grand nombre de subdivisions par sujet à l'intérieur d'un classement par format. On peut y étudier une collection de deux cents caricatures politiques datant de la Révolution et de l'Empire, ainsi que les caricatures produites par 125 dessinateurs au cours de la Première Guerre mondiale.

Le Département des Livres rares et précieux contient des collections complètes, comme la Collection Toinet qui rassemble des auteurs français du XVII<sup>e</sup> siècle ou la Collection Rosenwald qui groupe de beaux exemplaires de livres illustrés et de reliures d'art. Dans la Collection John Boyd Thacher figurent 1 592 volumes, 352 numéros de journaux et 1 460 lettres autographes de la période révolutionnaire.

La politique d'achats de ces huit départements concernant les documents français varie beaucoup. Dans la section Droit européen, par exemple, tout ce qui paraît en France au niveau national est récolté d'une manière plus systématique que sélective. Le Département des Films a reçu des films français par les hasards du copyright. En effet, les firmes françaises Lumière, Pathé et Gaumont avaient envoyé en Russie des reporters qui tournèrent les premiers documentaires. Continuant à élargir leur horizon, ces firmes fondèrent des succursales aux Etats-Unis afin d'y distribuer leurs productions. Puis Méliès se joignit à elles et les quatre firmes traduisirent leurs titres en anglais et demandèrent que le copyright américain leur soit accordé afin de protéger leurs œuvres. Voilà donc pourquoi la Bibliothèque du Congrès possède une collection importante des tout premiers films français.

Je voudrais illustrer la méthode que j'ai utilisée pour décrire ces fonds par des exemples pris dans mon guide pour le Département des Cartes et Plans. Au XVII<sup>e</sup> siècle, la France se hissa au premier rang dans le domaine de la cartographie. Fondée en 1666 par Colbert pour améliorer l'étude de l'astronomie, l'Académie des Sciences joua un rôle essentiel dans le perfectionnement des cartes et des plans. Les recherches scientifiques étaient entreprises afin de trouver des solutions à divers problèmes de chronologie, de géographie et de navigation. La triangulation de la France, de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle au début du XVIII<sup>e</sup>, devint la base géodésique pour la grande enquête topographique systématique de la famille Cassini. Commencées en 1750 sur ordre de Louis XV, les 180 feuilles de la « Carte géométrique de la France » à l'échelle d'une ligne pour 100 toises (1/86 400) furent terminées en 1789.

Le Département des Cartes et Plans possède trois collections originales de cette série, dont une en couleurs.

Les pays européens suivirent l'exemple de la France, et les cartes résultant d'enquêtes topographiques devinrent des outils militaires indispensables. A sa création, onze ans après les travaux de Cassini, la Bibliothèque du Congrès avait en sa possession trois cartes et quatre atlas. Ce n'est qu'avec l'achat de la bibliothèque de Jefferson, en 1815, que se traduit dans les collections de la Bibliothèque l'intérêt international pour ces réalisations scientifiques.

On peut aujourd'hui évaluer les différents éléments des richesses de ce fonds au sein de leur classement chronologique. On trouvera au début *du guide* une présentation historique des fonds rares contenus dans la réserve. Par exemple, le premier atlas national de la France : *Le Théâtre Français* de Maurice Bougereau, publié en 1594. Puis le guide explore les acquisitions cartographiques françaises : 25 000 cartes exécutées avant 1968 ; 3 600 cartes dressées après 1 966 décrites dans le catalogue automatisé MARC MAP ; 70 000 cartes, 20 000 cartes marines et 500 atlas. J'ai tenté chaque fois que c'était possible de faire ressortir les liens avec l'Amérique du Nord que présentaient ces réalisations cartographiques. Par exemple, j'ai mis en vedette l'œuvre de Jean-Baptiste Franquelin parce qu'il a réalisé plus de cartes de l'Amérique du Nord qu'aucun autre cartographe du XVII<sup>e</sup> siècle. En décrivant avec quelle perfection le système hydrographique était noté sur les cartes françaises, le guide que j'ai rédigé fait comprendre au chercheur que l'étude de ces collections l'aidera à percevoir pourquoi l'Angleterre et les Etats-Unis se sont inspirés du modèle français pour créer leurs propres services hydrographiques.

Le chercheur qui aborde les collections de la Bibliothèque du Congrès affronte deux difficultés. La première est de découvrir ce qu'elles contiennent, la seconde d'obtenir ce que l'on désire, de la manière la plus efficace. Pour résoudre au mieux la seconde, il faut savoir comment les collections sont organisées.

Les cartes de France, elles, sont classées géographiquement dans des tiroirs selon les rubriques suivantes : France - Généralités ; France - Sujets ; France - Régions ; France - Provinces ; France - Villes.

Le guide encourage le lecteur à passer d'un Département à l'autre : des Manuscrits à la Photographie, du Droit à la Musique populaire, des Cartes et Plans aux collections générales.

Le but que je poursuis dans ce guide est de faire comprendre au chercheur qu'il faut saisir l'interrelation des différentes collections de la Bibliothèque du Congrès pour évaluer la richesse du fonds français.

En ce qui concerne les acquisitions, il faut choisir dans la masse de la production grâce aux sources d'information dont on dispose, afin de compléter et de développer les collections du fonds français, tout en renforçant le lien qui les unit entre elles.

Joan F. Higbee

Nous tenons à remercier ici M. Charles Fineman, rédacteur en chef de *Western European Specialists Section Newsletter* (ALA) Santa Cruz, Calif., de nous avoir autorisés à publier cette version abrégée par Joan F. Higbee de son article publié dans le numéro 1, vol. 3 de cette revue.